

**RAPPORTEUR : Madame Maryse LAVRARD**

**OBJET : Restauration de l'ancien théâtre de Châtelleraut – Avenant n°3 au marché de travaux du lot 2, avenant n°1 au lot 7, marché complémentaire au lot n°7**

*Mesdames, Messieurs,*

*La Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais a programmé les travaux de restauration de l'ancien théâtre de Châtelleraut. Un appel d'offres a été lancé et 17 lots sur 20 ont été attribués pour un montant de 4 104 322,21 € HT (options incluses), puis les 3 derniers lots à l'occasion d'une seconde consultation pour un montant global de 4 232 182,70 € HT.*

*Au cours du chantier, plusieurs difficultés sont apparues :*

*- Plancher des loges et du porche : problème de planéité des supports anciens non relevés par le géomètre ; d'où la nécessité de remise à niveau pour les zones de stockage (décors et autres) ;*

*- Parterre : en complément du marché de charpente, il est nécessaire de remplacer 6 sablières (non visibles avant dégagement complet des sols du parterre), celles-ci étant complètement pulvérulentes (attaque de champignons) ;*

*- Asservissement de la fenêtre de l'escalier d'honneur : omission dans le descriptif*

*- Chambranles et plinthes ;*

*- Porte I311 : ajout de cette porte pour permettre un passage plus aisé dans les combles depuis le poulailler (solution qui permettra aux techniciens d'intervenir plus rapidement) ;*

*- Porte I265 et I266 : omissions dans le descriptif (ces portes ont été prévues en démolition mais pas neuves) ;*

*- Calfeutrement des baies : en complément des baies prévues au lot maçonnerie pour permettre d'isoler le chantier des agressions extérieures (pluie et eau).*

*Par ailleurs, des travaux d'électricité complémentaires sont nécessaires notamment pour la scénographie des machineries et des décors. Cette mise en scène a été définitivement arrêtée lors de la conception du parcours scénographique.*

\* \* \* \* \*

**VU** les articles 57 à 59 du code des marchés publics relatifs aux appels d'offres ouverts,

**VU** l'article 20 du code des marchés publics relatif aux avenants,

**VU** la délibération n° 8 du conseil communautaire du 17 octobre 2011 portant sur la modification n° 2 de l'autorisation de programme pour les travaux de restauration de l'ancien théâtre de Châtelleraut,

**VU** la délibération n° 2 du conseil communautaire du 1er février 2010 déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

**VU** la délibération n° 9 du bureau communautaire du 24 octobre 2011 autorisant la signature des marchés de travaux de l'ancien théâtre,

# COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS CHATELLERAUDAIS

## Délibération du bureau prise par délégation

du 19 novembre 2012

n° 15

page 2/2

**VU** l'avis favorable de la commission d'appel d'offres en date du 23 Octobre 2012,

Le bureau communautaire, ayant délibéré, autorise monsieur le Président, ou son représentant, à signer :

- les avenants n°3 au lot 2, et n°1 au lot 7, conformément au tableau ci-dessous :

Lot n°2 – Menuiserie charpente bois MENUISERIE GUERIN	<u>Marché initial :</u>	
	Base	631 266,63 € HT
	Option 1	19 833,00 € HT
	Option 2	15 015,00 € HT
	Avenant n°1	28 994,00 € HT
	Avenant n°2	23 884,08 € HT
	Avenant n° 3	14 623,54 € HT
	Soit une augmentation de 10,13 % à l'issue de ce 3ème avenant	
Portant le montant total du lot 2 à 733 616,25 € HT		

Lot n°7 – Electricité INEO	<u>Marché initial :</u>	
	Base	248 920,30 € HT
	Option 1	8 402,40 € HT
	Avenant n°1	12 487,95 € HT
	Soit une augmentation de 4,85 %	
Portant le montant total du lot 7 à 269 810,65 € HT		

- le marché complémentaire au lot n°7, signé avec INEO pour l'éclairage de la scénographie de l'ancien théâtre pour un montant de 70 046,72 € HT soit 83 775,88 € TTC.

Les crédits seront imputés sur la ligne budgétaire : 324.18 / 2317 / OP104 / 5105

### UNANIMITE

Certifiée exécutoire  
Par le président de la communauté d'agglomération  
Transmis à la sous-préfecture, le 22/11/12, n° 7730  
Publié au siège de la CAPC, le 20/11/12

Pour ampliation,  
Pour le président et par délégation,  
La directrice générale adjointe  
Emmanuelle ADAM